



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 31 janvier 2003**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 21 janvier 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 5 février 2003

**Chemin Communal du IIIème Millénaire - acquisition THUBIN -  
secteur 5 - Surimeau**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoint*s :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers* :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Jannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET

**Secrétaire de séance :**

Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mlle Fabienne RAVENEAU donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.  
M. Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.  
Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.  
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

*Conseillers* :

M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Urbanisme & Affaires Immobilières****Chemin Communal du IIIème Millénaire - acquisition THUBIN -  
secteur 5 - Surimeau**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Dans le cadre des acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du Chemin Communal, Madame THUBIN a donné son accord pour la vente d'une parcelle de terrain en nature de terre agricole, dans le secteur de Surimeau.

Cette parcelle, d'une superficie totale de 57 m<sup>2</sup> est cadastrée section ZT n° 101 issue de la division de la parcelle cadastrée section ZT n° 26.

Cette acquisition est destinée à la plantation d'arbres d'alignement en bordure du Chemin Communal.

Le prix de la cession est de 13,03 € (soit 0,2286 €/m<sup>2</sup>), correspondant à l'estimation du service du Domaine pour le Chemin Communal.

L'indemnité d'éviction due par la Ville au locataire du terrain, Monsieur CHAUVIN s'élève à 19,75 € (conforme à l'avis du Domaine).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition aux conditions énoncées ci-dessus, acquisition qui a fait l'objet d'un compromis ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir qui sera dressé par Maître PITRE. Tous les frais afférents à cette acquisition seront imputés au budget 2003.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**

**Gilles FRAPPIER**

[Ordre du jour](#)